

ANNEXE à l'arrêté n° 2023-1915/GNC du 26 juillet 2023 relatif à l'agrément de substances actives et à l'homologation de produits phytopharmaceutiques à usage agricole par équivalence

Tableau I : Substances actives (SA) agréées par équivalence

Nom de la SA	Groupe	Numéro d'agrément	N°CAS	Phrases de risque	Durée d'agrément
MCPA	Herbicide	2201031	94-74-6	H302, H315, H318, H400, H410	15 ans
Benthiavalicarbe	Fongicide	2201022	177406-68-7	H317, H319, H332, H351, H400	15 ans
Clopyralid	Herbicide	2201033	1702-17-6	H318	15 ans
Cléthodime	Herbicide	2201034	99129-21-2	H302, H317, H412	15 ans
Florasulame	Herbicide	2201045	145701-23-1	H400, H410	15 ans
Oxathiapiproline	Fongicide	2201026	1003318-67-9	H400, H410	15 ans
Penconazole	Fongicide	2201027	66246-88-6	H301, H315, H317, H319, H330, H335, H350i, H372, H411	15 ans
Penthiopyrade	Fongicide	2201028	183675-82-3	H400, H410	15 ans
Rimsulfuron	Herbicide	2201039	122931-48-0	H400, H410	15 ans

Tableau II : Produits phytopharmaceutiques à usage agricole homologués par équivalence

Nom produit	Groupe	Origine	Numéro d'homologation	Nom du fabricant	Substances actives	Concentration	Identifiant usage	Phrases de risque	Durée d'homologation
ATLANTIS FLO	Fongicide	Nouvelle Zélande	2202021	Adria New Zealand Limited	Azoxystrobine	250 g/L	Blé, Culture de semence de ray-grass, Maïs, Maïs doux, Oignons, Orge, Pois, Raisin, Tomate (champ), Pommes de terre plantées en sillon	6.1D (Inhalation) (H332), 6.3B (H316), 6.4A (H319), 6.9B (H411), 9.1B (H411), 9.2D (H423)	15 ans
BELEM 0,8 MG	Insecticide	France	2202012	SBM DEVELOPPEMENT	Cyperméthrine	8.0 g/kg	Maïs, Maïs doux, Sorgho, Tournesol	H410	15 ans
CHARDEX	Herbicide	France	2202033	CORTEVA AGRISCIENCE FRANCE S.A.S.	Clopyralid MCPA	46.0 g/L 457.0 g/L	Avoine, Blé, Graminées fourragères, Orge, PPAM - non alimentaires, Prairies, Seigle	H318 H332 H410	15 ans
CITARA® 200EW	Fongicide	Nouvelle Zélande	2202024	Adria New Zealand Limited	Penconazole	200 g/L	Cucurbitacées, Pois, Pommiers, Poiriers, Vignes	6.1E (H303), 6.3B (H316), 6.4A (H319), 6.9A (H372), 9.1B (H411)	15 ans
CREDIT XTREME	Herbicide	France	2202035	NUFARM SAS	Glyphosate	540.0 g/L	Arbres et arbustes, Cultures fruitières, Forêt, Gazons de graminées, JEVI, Porte graine, Traitements généraux	H411	15 ans
CURALAN®	Fongicide	Nouvelle Zélande	2202026	Adria New Zealand Limited	Fluazinam	500 g/L	Légumes crucifères, Pomme de terre, Raisins, Tomates de plein champ	6.1D (H332), 6.3B (H316), 8.3A (H318), 6.5B (H317), 6.8B (H361), 6.9B (H373), 9.1A (H400), 9.2D (H423), 9.3C (H433)	15 ans
ESDEAINE (FYTOSAVE)	Stimulateur des défenses	France	2202067	FYTOFEND S.A	COS-OGA	12.5 g/L	Bananier, Céréales à paille, Cultures légumières, Cultures	RAS	15 ans

Annexe à l'arrêté n° 2023-1915/GNC du 26 juillet 2023

Mise à jour le 26/07/2023

	naturelles						ornementales, Fruits à		
--	------------	--	--	--	--	--	------------------------	--	--

Nom produit	Groupe	Origine	Numéro d'homologation	Nom du fabricant	Substances actives	Concentration	Identifiant usage	Phrases de risque	Durée d'homologation
							pépins, Houblon, PPAMC, Riz, Tabac, Vigne		
EXSENTIA	Adjuvant pour bouillie herbicide Adjuvant pour bouillie fongicide Adjuvant pour bouillie de régulateur de croissance	France	2202068	DE SANGOSSE	Esters méthyliques d'acides gras, C16-C18 et C18 insaturés (CAS N°67762-38-3) sulfate d'ammonium (CAS n° 7783-20-2)	152.2 g/L	Adjuvants	RAS	15 ans
FERREX	Molluscicide	France	2202069	FRUNOL DELICIA GMBH	Phosphate ferrique	25.0 g/kg	Traitements généraux	RAS	15 ans
FIERA	Herbicide	Nouvelle Zélande	22020310	Adria New Zealand Limited	Propyzamide	500 g/L	Culture de graines de trèfle blanc, Gazons, Laitue, Luzerne établies, Plants de luzerne	6.3B (H316), 6.4A (H319), 6.5B (H317), 6.7B (H351), 6.9B (H373), 9.1B (H411), 9.2A (H421)	15 ans
FONTELIS	Fongicide	France	22020211	CORTEVA AGRISCIENCE FRANCE S.A.S.	Penthiopyrade	200.0 g/L	Aubergine, Cucurbitacées à peau comestible, Fraisiers, Fruits à pépins, Laitue, Poivron, Tomate	H317 H410	15 ans
FOSTONIC 80WP	Fongicide	Nouvelle Zélande	22020212	Adria New Zealand Limited	Fosetyl-aluminium	800 g/kg	Agrume non porteur, Kiwi non porteur, Pommier non porteur, Pommier	6.1E (Oral) (H303), 8.3A (H318), 9.1C (H412)	15 ans
GARLON PRO L 60	Herbicide	France	22020313	CORTEVA AGRISCIENCE FRANCE S.A.S.	Triclopyr Clopyralid	240.0 g/L 60.0 g/L	Prairies, Traitements généraux	H226 H304 H315 H317 H319 H335 H336 H373 H410	15 ans

IMTRADE CERTIFY 800	Fongicide	Australie	22020214	Imtrade Australia Pty Ltd	Boscalide		Brassica légumes, Capsicum Aubergine Poivrons,	H320	15 ans
------------------------	-----------	-----------	----------	------------------------------	-----------	--	---	------	--------

Nom produit	Groupe	Origine	Numéro d'homologation	Nom du fabricant	Substances actives	Concentration	Identifiant usage	Phrases de risque	Durée d'homologation
WG FONGICIDE							Légumes à feuilles (y compris brassica à feuilles), Légumineuse Culture champ, Oignon, Pomme de terre, Racine et tubercules légume, Tomate (sauf serre), Vigne		

IMTRADE MYRIAD RMR MITICIDE	Insecticide	Australie	22020115	IMTRADE AUSTRALIA PTY L TD	Abamectine Piperonyl butoxide	72 g/L 180 g/L	Agrumes (racines nues et en pot pépinière uniquement), Amande, Arbre à thé à l'huile, Avocats, Betterave argentée, Cassis, Champignons, Chicorée, Citron, Concombre, Coton, Courgette, Duboisia, Échalotes, Endive, Épinards, Fleurs coupées, Fraise, Framboises, Fruit de la passion, Fruits et Légumes autres que les cucurbitacées y compris les tomates les poivrons (doux et piquants) et les aubergines, Haricots adzuki, haricots blancs, haricots mungo, Houblon, Laitue (cultivée en plein champ), Légumes à feuilles y compris les feuilles de betterave, Légumes à feuilles de Brassica, Litchis, Maïs doux, Mûres, Oignons, Papaye, Pépinière, Plantes ornementales uniquement aux fins des exigences de quarantaine interétatiques, Plantes ornementales, y compris les roses, les	H301, H319, H330, H361, H410	15 ans
-----------------------------------	-------------	-----------	----------	-------------------------------	---------------------------------------	---------------------	---	---------------------------------	--------

Nom produit	Groupe	Origine	Numéro d'homologation	Nom du fabricant	Substances actives	Concentration	Identifiant usage	Phrases de risque	Durée d'homologation
							chrysanthèmes, les œillets et les plantes à feuillage d'intérieur, Pois, Pomme à sucre, Pommes, Poires, Rhubarbe, Soja, Squash		
LONPAR	Herbicide	France	22020316	CORTEVA AGRISCIENCE FRANCE S.A.S.	2,4-D ester isooctylique clopyralid MCPA	180.73 g/L 46.12 g/L 214.5 g/L	Avoine, Blé, Gazons de graminées, Graminées fourragères, Orge, Prairies, Seigle	H302 H318 H410	15 ans
NOVACARE FOLIAIRE	Insecticide	France	22020117	JARDITROPIC	Huiles essentielles de clou de girofle, de cannelle, de lemongrass / Anethol		Traitements généraux	H317 H319	15 ans
NOVACARE GRANULE	Insecticide	France	22020118	JARDITROPIC	Essences de plantes aromatiques et d'extraits végétaux / lithothamne		Cultures légumières, Pomme de terre	RAS	15 ans
OLIOFIX	Adjuvant pour bouillie fongicide	France	22020619	COMPTOIR COMMERCIAL DES LUBRIFIANTS	esters méthyliques d'acide gras, C16-C18 et C18 insaturés	215.6 g/L	Adjuvants	H411	15 ans
PROCURA	Fongicide	Nouvelle Zélande	22020220	Adria New Zealand Limited	Propamocarbe	605 g/L	Gazon, Plantes en pot, Sol non rhizosphérique, Traitement semis et du lit de semence	6.1E (Oral) (H303), 6.9B (H373), 8.1A (H290), 9.1D (H401), 9.2B (H422), 9.3C (H433)	15 ans
QUICKPHOS BAGS	Insecticide	France	22020121	UPL Holdings Coöperatief U.A.	Phosphure d'aluminium	563.0 g/kg	Céréales, Traitements généraux	H261 H300+H330 H312 H318 H400	15 ans

Annexe à l'arrêté n° 2023-1915/GNC du 26 juillet 2023

Mise à jour le 26/07/2023

QUICKPHOS PELLETS 0.6G NEW	Insecticide Taupicide Rodenticide	France	22020122	UPL Holdings Coöperatief U.A.	Phosphure d'aluminium	563.0 g/kg	Céréales, Traitements généraux	H261 H300+H310+H330 H319 H400	15 ans
----------------------------------	---	--------	----------	----------------------------------	--------------------------	------------	-----------------------------------	-------------------------------------	--------

Nom produit	Groupe	Origine	Numéro d'homologation	Nom du fabricant	Substances actives	Concentration	Identifiant usage	Phrases de risque	Durée d'homologation
QUICKPHOS TABLETS 3.0G NEW	Insecticide	France	22020123	UPL Holdings Coöperatief U.A.	Phosphure d'aluminium	563.0 g/kg	Céréales	H261 H300+H310+H330 H319 H400	15 ans
RELENT	Insecticide	Nouvelle Zélande	22020124	Adria New Zealand Limited	Pyriproxyfène	100 g/litre	Concombres de serre, Tomates de serre	3.1D (H277), 6.3B (H316), 8.3A (H318), 9.1A (HH410), 9.4A (H441)	15 ans
REVUS	Fongicide	France	22020225	SYNGENTA FRANCE SAS	Mandipropamid	250.0 g/L	Arbres et arbustes, Chicorées - Production de chicons, Choux à inflorescence, Choux pommés, Cucurbitacées à peau non comestible, Cultures florales et plantes vertes, Épinard, Fines Herbes, Haricots et Pois écosés frais, Houblon, Laitue, Navet, Pomme de terre, Rosier, Tomate - Aubergine	H411	15 ans
REVUS START PEPITE (REMILTINE FLEX)	Fongicide	France	22020226	SYNGENTA FRANCE SAS	Mandipropamid Cymoxanil	250.0 g/kg 180.0 g/kg	Pomme de terre	H302 H361fd H373 H410	15 ans
SOVRIN FLO	Fongicide	Nouvelle Zélande	22020227	Adria New Zealand Limited	Diméthomorphe	500 g/L	Laitue, Oignon, Pomme de terre, Raisin	Aucune	15 ans
STARANE GOLD	Herbicide	France	22020328	CORTEVA AGRISCIENCE FRANCE S.A.S.	Fluroxypyr-meptyl Florasulame	144.1 g/L 1.0 g/L	Avoine, Blé, Graminées fourragères, Maïs, Orge, Seigle	H315 H319 H317 H335 H336 H411	15 ans
SUPREMIS 100SC	Insecticide	Nouvelle Zélande	22020129	Adria New Zealand Limited	Spirotétramate	100 g/L	Pomme de terre, Raisin, Tomate de plein champ	6.5B (H317), 6.8B (H361), 9.1C (H412)	15 ans

TEPPEKI (AFINTO)	Insecticide	France	22020130	ISK BIOSCIENCES EUROPE N.V	Flonicamide	500.0 g/kg	Agrumes, Arbres et arbustes, Betterave industrielle et fourragère, Betterave potagère, Céréales à paille,	H319	15 ans
---------------------	-------------	--------	----------	-------------------------------	-------------	------------	--	------	--------

Nom produit	Groupe	Origine	Numéro d'homologation	Nom du fabricant	Substances actives	Concentration	Identifiant usage	Phrases de risque	Durée d'homologation
							Cerisier, Crucifères oléagineuses, Cucurbitacées à peau comestible, Cucurbitacées à peau non comestible, Cultures florales et plantes vertes, Fruits à pépins, Graines protéagineuses, Haricots et pois non écosés frais, Houblon, Légumineuses potagères (sèches), Pêcher - Abricotier, Poivron, Pomme de terre, Porte graine, Prunier, Rosier, Tabac, Tomate - Aubergine		
TITUS (=CURSUS)	Herbicide	France	22020331	CORTEVA AGRISCIENCE FRANCE S.A.S.	Rimsulfuron	25.0 %	Chicorées - Production de racines, Maïs, Pomme de terre, Tomate - Aubergine	H410	15 ans
TOPAZE	Fongicide	France	22020232	SYNGENTA FRANCE SAS	Penconazole	100.0 g/L	Artichaut, Cucurbitacées à peau comestible, Cucurbitacées à peau non comestible, Fraisier, Fruits à pépins, Pêcher - Abricotier, Poivron, Tabac, Tomate - Aubergine, Vigne	H319 H361d H411	15 ans
TRITON SG (LONTREL SG)	Herbicide	France	22020333	CORTEVA AGRISCIENCE FRANCE S.A.S.	Clopyralid	949.0 g/kg	Betterave industrielle et fourragère, Betterave potagère, Epinard, Forêt, Maïs, Navet, Porte graine, PPAMC, Sorgho	H410	15 ans

VEGA	Herbicide	Nouvelle Zélande	22020334	Adria New Zealand Limited	Cléthodime	240 g/L	Betteraves, Colza, Cultures de graines de trèfle blanc, Cultures maraîchères, Lentilles Plantes fourragères, Pois, Sylviculture, Vergers, Vigne	3.1D (H227), 6.1E (Oral) (H303), 6.3A (H315), 6.4A (H319), 6.9B (H373), 9.1B (H411), 9.2A (H421)	15 ans
------	-----------	------------------	----------	---------------------------	------------	---------	---	--	--------

Nom produit	Groupe	Origine	Numéro d'homologation	Nom du fabricant	Substances actives	Concentration	Identifiant usage	Phrases de risque	Durée d'homologation
VERDEX 18EC	Insecticide	Nouvelle Zélande	22020135	Adria New Zealand Limited	Abamectine	18 g/L	Avocats, Fraises, Plantes ornementales, y compris les roses, les chrysanthèmes, les œillets, les plantes à feuillage d'intérieur, Pomme de terre, Tomates sous serre	3.1D (H227), 6.1D (O) (H302), 6.1D (Inh) (H332), 6.1E (Dermique) (H313), 6.3A (H315), 6.4A (H319), 6.8A (H360), 6.8C (H362), 6.9B (H373), 9.1A (H410), 9.2C (H423), 9.3B (H432), 9.4A (H441)	15 ans
WEEDENZ RAPID	Herbicide	Nouvelle Zélande	22020336	ORION AGRISCIENCE	Acides gras (caprylique et caprique)	70%	Traitements généraux autour des cultures	H315 H318 H402	15 ans
WHISPER	Fongicide	France	22020237	DE SANGOSSE	Soufre	700.0 g/L	Aubergine, Bananier, Cucurbitacées à peau comestible, Cucurbitacées à peau non comestible, Poivron, Tomate, Vigne	H317	15 ans
ZORVEC ENDAVIA	Fongicide	France	22020238	CORTEVA AGRISCIENCE FRANCE S.A.S.	Oxathiapiproline Bentiavalicarbe isopropyl	30.0 g/L 70 g/L	Oignon, Pomme de terre	H317 H351 H411	15 ans

Liste I : Abréviations utilisées pour les classes de toxicité et les phrases de risque

CODE	SIGNIFICATION
H200	Explosif instable
H201	Explosif : danger d'explosion en masse
H202	Explosif : danger sérieux de projection
H203	Explosif : danger d'incendie, d'effet de souffle ou de projection
H204	Danger d'incendie ou de projection
H205	Danger d'explosion en masse en cas d'incendie
H206	Danger d'incendie, effet de souffle ou de projection ; risque accru d'explosion si la quantité d'agent désensibilisateur est réduite
H207	Danger d'incendie ou de projection ; risque accru d'explosion si la quantité d'agent désensibilisateur est réduite
H208	Danger d'incendie; risque accru d'explosion si la quantité d'agent désensibilisateur est réduite
H220	Gaz extrêmement inflammable
H221	Gaz inflammable
H222	Aérosol extrêmement inflammable
H223	Aérosol inflammable
H224	Liquide et vapeurs extrêmement inflammables
H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H226	Liquide et vapeurs inflammables
H227	Liquide combustible
H228	Matière solide inflammable
H229	Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H230	Peut exploser même en l'absence d'air.
H231	Peut exploser même en l'absence d'air à une pression et/ou une température élevée(s).
H232	Peut s'enflammer spontanément au contact de l'air
H240	Peut exploser en cas d'échauffement
H241	Peut s'enflammer ou exploser en cas d'échauffement
H242	Peut s'enflammer en cas d'échauffement
H250	S'enflamme spontanément au contact de l'air
H251	Matière auto-échauffante ; peut s'enflammer
H252	Matière auto-échauffante en grandes quantités ; peut s'enflammer
H260	Dégage, au contact de l'eau, des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément
H261	Dégage, au contact de l'eau, des gaz inflammables
H270	Peut provoquer ou aggraver un incendie ; comburant
H271	Peut provoquer un incendie ou une explosion ; comburant puissant
H272	Peut aggraver un incendie ; comburant
H280	Contient un gaz sous pression ; peut exploser sous l'effet de la chaleur
H281	Contient un gaz réfrigéré ; peut causer des brûlures ou blessures cryogéniques
H290	Peut être corrosif pour les métaux
H300	Mortel en cas d'ingestion
H301	Toxique en cas d'ingestion
H302	Nocif en cas d'ingestion
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H305	Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H310	Mortel par contact cutané
H311	Toxique par contact cutané
H312	Nocif par contact cutané
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H319	Provoque une sévère irritation des yeux

H320	Provoque une irritation des yeux
H330	Mortel par inhalation
H331	Toxique par inhalation
H332	Nocif par inhalation
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation
H335	Peut irriter les voies respiratoires
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H340	Peut induire des anomalies génétiques
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques
H350	Peut provoquer le cancer

CODE	SIGNIFICATION
H350i	Peut provoquer le cancer par inhalation.
H351	Susceptible de provoquer le cancer
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus
H360F	Peut nuire à la fertilité
H360D	Peut nuire au fœtus
H360FD	Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.
H360Fd	Peut nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus
H360Df	Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité
H361d	Susceptible de nuire au fœtus
H361fd	Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus
H362	Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes
H371	Risque présumé d'effets graves pour les organes
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H413	Peut-être nocif à long terme pour les organismes aquatiques
H420	Nuit à la santé publique et à l'environnement en détruisant l'ozone dans la haute atmosphère

Liste II : Abréviations néo zélandaises du système HSNO, utilisées pour les classes de toxicité et les phrases de risque et leurs conversions en système SGH

HSNO	SGH
Gaz sous pression	
2.1.1A	H220
Liquide inflammable	
3.1A	H224
3.1B	H225
3.1C	H226
3.1D	H227
Liquides et/ou solides oxydants	
5.1.1A	H270
5.1.1B	H271
5.1.1C	H272
Toxicité aiguë	
6.1A	H300 Oral
6.1A	H310 Dermal
6.1A	H330 Inhalation
6.1B	H300 Oral
6.1B	H310 Dermal
6.1B	H330 Inhalation
6.1C	H301 Oral
6.1C	H311 Dermal
6.1C	H331 Inhalation
6.1D	H302 Oral
6.1D	H312 Dermal
6.1D	H332 Inhalation
6.1E	H303
6.1E	H313
6.1E	H333
Aspiration	
Nouvelle catégorie	H304
Nouvelle catégorie	H305
Irritation des voies respiratoires	
Nouvelle catégorie	H305
Corrosif pour les métaux	
8.1A	H290
Corrosion/irritation cutanée	
8.2A	H314
8.2B	H315
8.2C	H316
6.3A	H315
6.3B	NON ADOPTÉ EN NZ
Lésions oculaires graves / irritation oculaire	
8.3A	H318
6.4A	H319
NON ADOPTÉ EN NZ	H334
Sensibilisation respiratoire	
6.5A	H334
Nouvelle catégorie	H335

Annexe à l'arrêté n° 2023-1915/GNC du 26 juillet 2023

Mise à jour le 26/07/2023

Nouvelle catégorie	H336
Sensibilisation cutanée	

HSNO	SGH
6.5B	H317
Nouvelle catégorie	1A
Nouvelle catégorie	1B
Mutagénicité sur les cellules germinales	
6.6A	H340
Nouvelle catégorie	H341
Cancérigènes	
6.7A	H350
6.7B	H351
Toxicité pour la reproduction	
6.8A	H360
6.8B	H361
6.8C	H362
Organes cibles toxiques (exposition unique)	
6.9A	H370
6.9B	H371
Nouvelle catégorie	H372
Organes cibles toxiques (exposition répétée)	
6.9A	H372
6.9B	H373
Toxicité aquatique (aiguë à court terme)	
9.1A	H400
9.1B	H401
9.1C	H402
9.1D	Pas utilisé
Toxicité aquatique (chronique à long terme)	
9.1A	H410
9.1B	H411
9.1C	H412
9.1D	H413
Toxicité pour le sol	
9.2A,9.2B,9.2C & 9.3D	H421
Toxicité pour les vertébrés terrestres	
9.3A,9.3B & 9.3C	H433
Toxicité pour les invertébrés terrestres	
9.4A,9.4B & 9.3C	Pas de correspondance
9.4C	Pas de correspondance